

Construire et formaliser son projet associatif

Dans un environnement en forte mutation (évolution des publics accueillis, CPOM, travail en réseau, nouvelle gouvernance, appels à projet, dispositifs intégrés,...), le projet de l'organisme gestionnaire constitue un outil essentiel de positionnement et de dynamique associative.

Il apporte de la lisibilité et donne du sens aux actions de l'ensemble des parties prenantes : administrateurs, professionnels, bénévoles.

Afin de répondre aux nouveaux enjeux du secteur social et médico-social, il importe aujourd'hui de repenser le projet dans une triple dimension : éthique, stratégique et organisationnelle.

Public

Dirigeants bénévoles et salariés d'organismes gestionnaires, autres professionnels, représentants d'usagers.

Objectifs

- Identifier et partager les fondements et les caractéristiques d'un projet associatif
- Mettre en œuvre une méthodologie participative d'élaboration de projet
- Construire une vision, des priorités et des valeurs partagées par l'ensemble des acteurs de la vie associative et par les professionnels
- Maîtriser les principes de l'analyse stratégique à l'origine des objectifs et du déploiement stratégique du projet associatif
- Définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation du projet
- Élaborer un projet associatif qui soit un outil de communication efficace aussi bien en interne, que dans les relations avec les différents partenaires et financeurs.

Contenus

- Les fondements et les caractéristiques du projet associatif et stratégique
- Méthode d'analyse stratégique des principales évolutions de l'environnement social et médico-social d'un point de vue socioculturel et réglementaire
- Méthode de construction participative du projet de l'organisme gestionnaire :
 - implication des différents acteurs, instances à mettre en place et méthodes d'animation du processus participatif
 - les déterminants du positionnement éthique de l'organisme gestionnaire
 - l'interrogation de l'organisation et des moyens au regard des orientations retenues
 - l'élaboration d'un plan d'actions partagé
- De la rédaction du projet à l'élaboration d'une stratégie de communication
- Le suivi et l'évaluation du projet de l'organisme gestionnaire et son mode d'actualisation.

3 - 5 jours